

Paris, le 21 février 2025

N°171

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relance du marché européen de la titrisation : Réponse conjointe des autorités françaises à la consultation de la Commission européenne

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, ainsi que l'Autorité des marchés financiers ont répondu conjointement à la consultation initiée par la Commission européenne relative au fonctionnement du cadre réglementaire de l'Union européenne en matière de titrisation.

La relance du marché européen de la titrisation figure parmi les priorités françaises en faveur de la mise en place d'une véritable union pour l'épargne et l'investissement. Elle a fait l'objet de recommandations récentes dans les rapports fondamentaux publiés par Christian Noyer¹, Enrico Letta² et Mario Draghi³, et a recueilli le soutien du régulateur de marché européen (AEMF)⁴. Adéquatement réglementé et supervisé, un marché dynamique de la titrisation est un puissant levier de financement de l'économie, mobilisable notamment au service des transitions écologique et numérique.

Les autorités françaises soutiennent une revue ambitieuse du cadre réglementaire via des mesures concrètes de simplification et d'ajustement des exigences, notamment prudentielles et opérationnelles. Ces propositions, conditionnées à la préservation de garde-fous solides et d'une transparence adéquate garantissant un haut niveau de sécurité, visent à assurer la résilience du système financier tout en soutenant un

¹ [Rapport Noyer : développer les marchés de capitaux européens pour financer l'avenir | Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Ministère chargé du Budget et des Comptes publics](#)

² [Enrico Letta's Report on the Future of the Single Market - European Commission](#)

³ [EU competitiveness : looking ahead - European Commission](#)

⁴ [Rapport de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers: "Building more effective and attractive capital markets in the E.U."](#)

développement pérenne du marché de la titrisation en tant qu'outil indispensable au financement de l'économie européenne.

La réponse conjointe des autorités françaises est annexée à ce communiqué et également disponible directement sur le site de la Commission européenne⁵.

Contacts presse :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

- Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr
- Direction générale du Trésor : 01 44 87 73 24 - presse@dgtresor.gouv.fr

Banque de France

Service de presse : 01 42 92 39 00 - presse@banque-france.fr

ACPR

Unité communication : 01 42 44 72 76 - presse@acpr.banque-france.fr

AMF

Direction de la communication : 01 53 45 60 28

⁵ [Targeted consultation on the functioning of the EU securitisation framework 2024 - European Commission](#)